

HONORAIRES D'AGENCE

Sommes affichées toutes taxes comprises (TTC) en sus du prix net vendeur - à la charge de l'acquéreur

VENTE

- jusqu'à 500.000 €, un taux d'honoraires de 6% TTC
- de 500.001 € à 1.000.000 €, un taux d'honoraires de 5% TTC
- au-delà de 1.000.001 €, un taux d'honoraires de 4% TTC

LOCATION (bail vide / meublé - soumis à la loi du 6.07.89)

Sont incluses les prestations suivantes :

- Entremise et négociation / Visite, constitution de dossier et rédaction de bail (12€ / m² maximum)
- État des lieux d'entrée (3€ / m² maximum)

Montants facturés en rapport de la surface Boutin du bien objet d'un mandat de location. Les honoraires sont facturés pour 15€ / m² au propriétaire bailleur et pour 15€ / m² au locataire.

TVA au taux en vigueur de 20%